

Loi fédérale sur la sécurité d’installations et d’appareils techniques (LSIT)

Normes techniques pour appareils à gaz¹

En vertu de l’art. 4a de la loi fédérale du 19 mars 1976 (modifiée le 18 juin 1993) sur la sécurité d’installations et d’appareils techniques (RS 819.1), les normes techniques énumérées dans l’annexe sont définies comme des normes techniques qui sont propres à concrétiser les exigences de base de la sécurité et de la santé par rapport aux appareils à gaz, dans le sens de l’art. 2, al. 2 de l’ordonnance du 12 juin 1995 sur la sécurité d’installations et d’appareils techniques (RS 819.11). Il s’agit à ce propos de normes européennes harmonisées qui ont été édictées par le Comité européen de normalisation (CEN), sur l’ordre de la Commission des Communautés européennes et de l’Association européenne de libre échange (AELE).

Les listes des titres des normes techniques qui ont été définies par le SECO ainsi que les textes de ces normes peuvent être commandés auprès de l’association suisse de normalisation, division switec, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur.

18 décembre 2007

SECO – Direction du travail
Installations et appareils technique:
Rita Kohlbrenner

Annexe

Normes techniques pour appareils à gaz

Numéro	Titre	Norme remplacée	Référence journal off.-CE
EN 203-2-7	Appareils de cuisson professionnelle utilisant les combustibles gazeux – Partie 2–7: Exigences particulières – Salamandres et rôtissoires	EN 203-2:1995	EN 203-2-7
EN 203-2-10	Appareils de cuisson professionnelle utilisant les combustibles gazeux – Partie 2–10: Exigences particulières – Barbecues	EN 203-2:1995	EN 203-2-10
EN 13785/AC	Détendeurs de débit inférieur ou égal à pression de détente nominale maximale inérieure ou égale à 4 bar, autres que les détendeurs relevant de l’EN 12864, et leurs dispositifs de sécurité associées pour butane, propane ou leurs mélanges/AC		EN 13785/AC

¹ Voir également FF 1995 III 1341, 1996 I 336, 1996 III 126, 1996 V 502, 1997 IV 503, 1999 8988, 2000 5636, 2001 3939, 2002 2469, 2003 4871 5545 6675, 2004 953 2411, 2005 891 4086, 2006 1879 3792 5893 9049, 2007 237 5598